LE PÈRE CHARLES DE FOUCAULD

DICTIONNAIRE TOUAREG-FRANÇAIS

DIALECTE DE L'AHAGGAR

Tome Premier

CB 1644

IMPRIMERIE NATIONALE DE FRANCE

MDCCCCLI

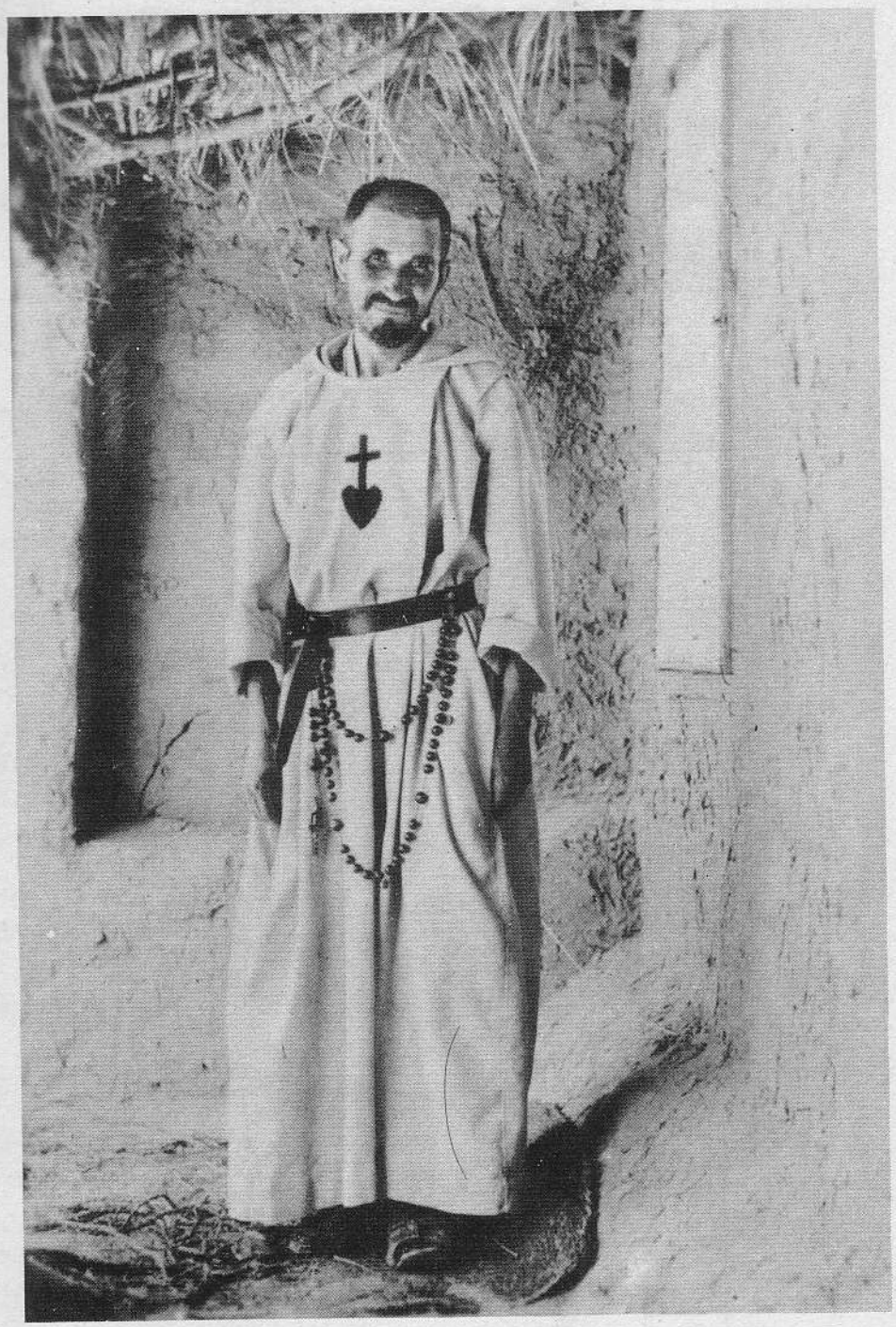

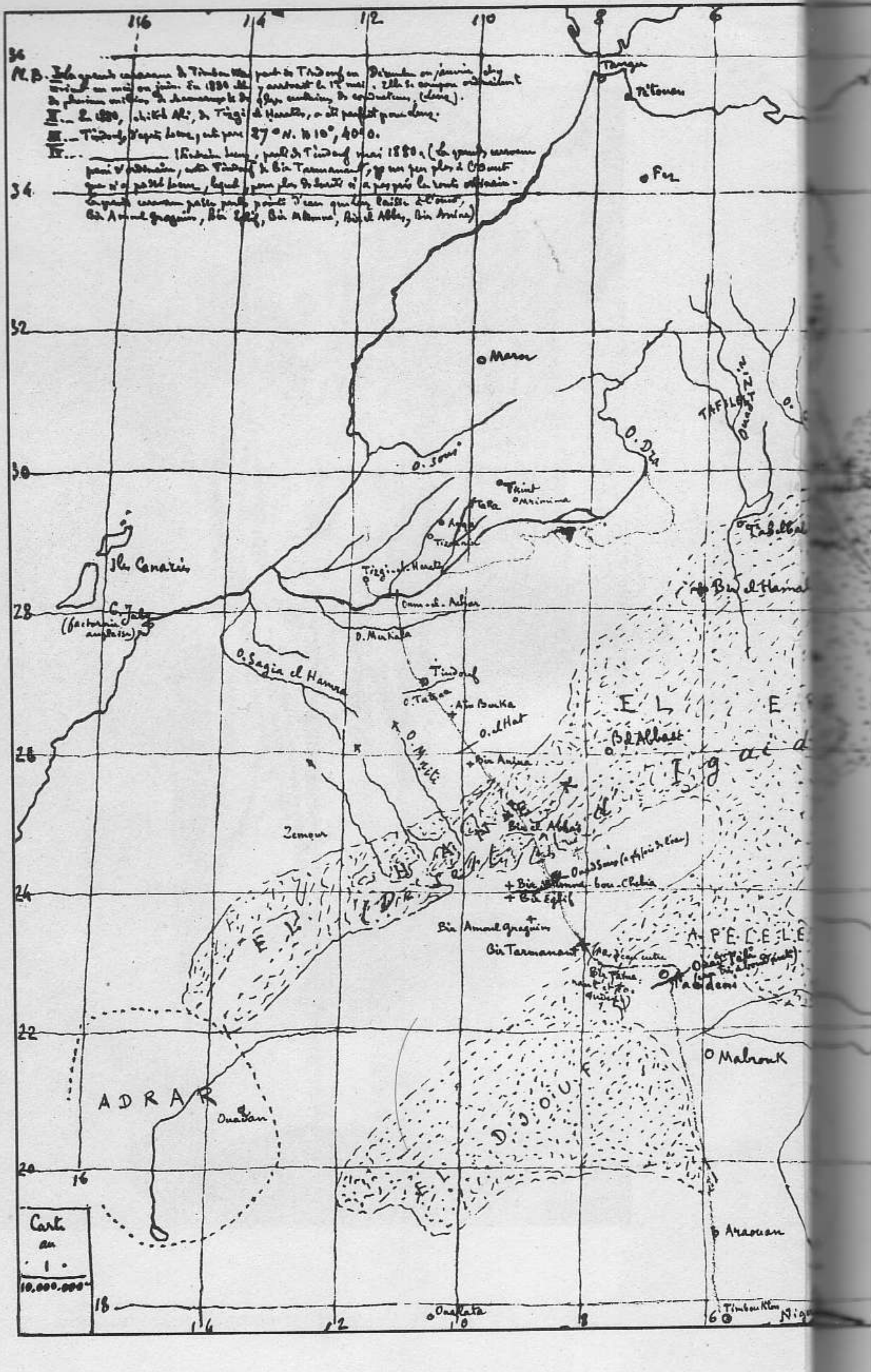
Tanger
Tétouan
Fez
Maroc
O. Sous
O. Dra
TAFILALET
Iles Canaries
C. Juby
(factorerie anglaise)
O. Sagia el Hamra
Tindouf
Zemmour
Bir Tarmanant
ADRAR
Ouadan
EL DJOUF
O Mabrouk
Araouan
Timbouktou
Oualata
Carte au 1 : 10.000.000

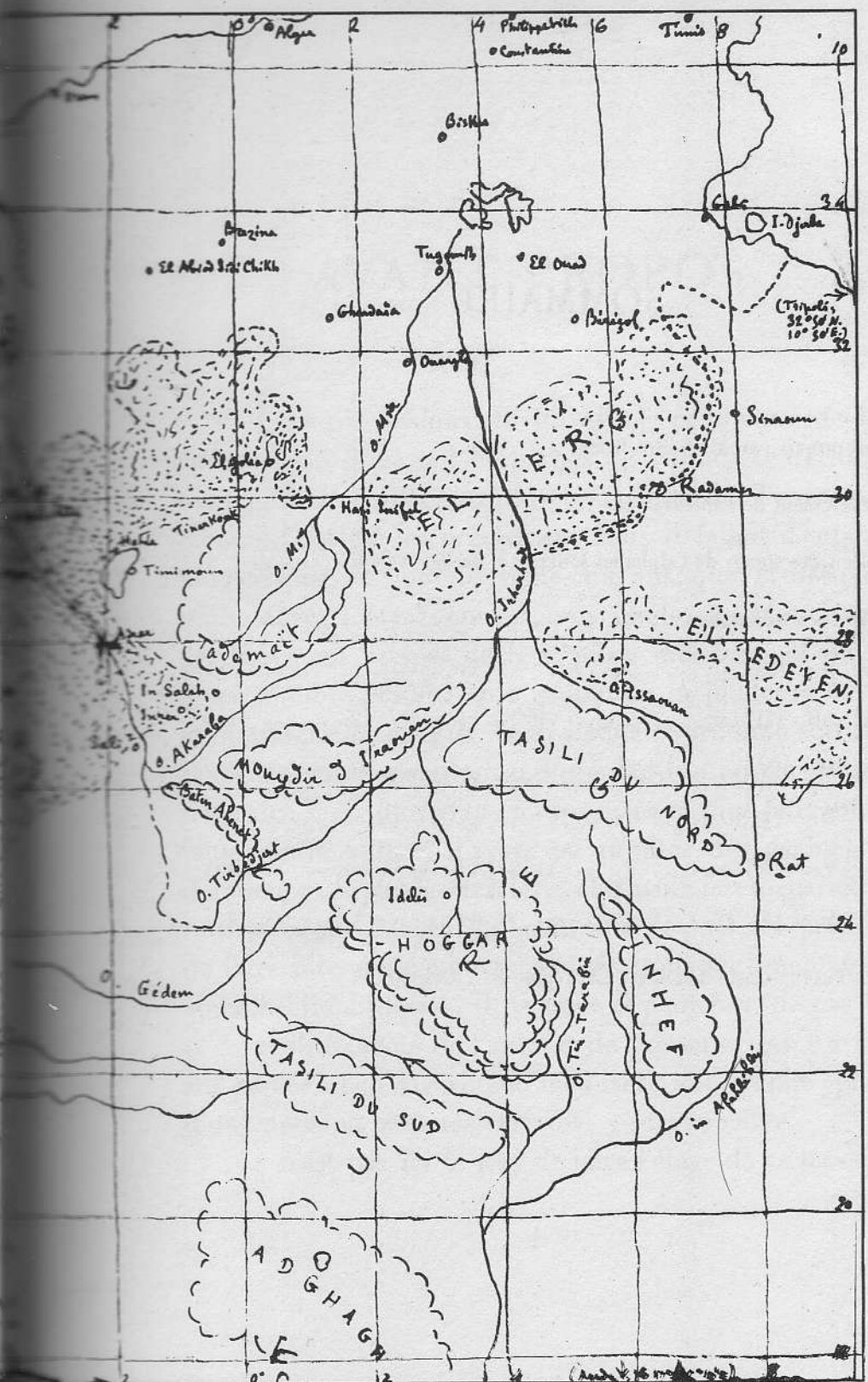
Alger
Philippeville
Constantine
Tunis
Biskra
Gabès
I. Djerba
Touggourt
El Oued
Ghadaia
Biskra
Ouargla
Sinaoun
Radamès
Hassi Inifel
Timimoun
Adrar
In Salah
Akabla
Tasili des Ajjers
Rhat
Idelès
Hoggar
Gédem
Tasili du Sud
Adghagh
Tanezrouft
Erg
Edeyen

SOMMAIRE

Pages

Avant-propos par M. André Basset XI

Avertissement de l'auteur 1

Tableau des signes de l'alphabet touareg et de leur valeur 2

Table des abréviations 9

Lettre B (ⴱ) 13

— CH (ⵛ) 120

— D (ⴷ) 137

— Ḍ (ⴹ) 251

— F (ⴼ) 294

— G, Ġ (ⴳ, ⵖ) 374

Hors-Texte : Carte détaillée de la région de l'Ahaggar.

AVANT-PROPOS

Les dimensions du travail, le coût élevé de la composition nous ont empêchés de publier ce dernier ouvrage du Père de Foucauld sur la langue des Touaregs, comme l'ont été les précédents. Mais il fallait d'autant plus en finir, au bout de trente-cinq ans, que, le dictionnaire abrégé étant épuisé, nos études se trouvaient pratiquement privées de leur pièce maîtresse et nous nous sommes résolus, par économie, à photographier le manuscrit lui-même. Aussi lisible et ordonné soit-il, nous ne nous dissimulons pas que l'utilisation de ce dictionnaire sera, de ce fait, moins aisée et plus fatigante, faute, entre autres, d'avoir pu profiter des avantages d'un jeu multiple de caractères et d'avoir fait disparaître ratures et surcharges. En contrepartie, s'il est permis de faire intervenir ici des considérations sentimentales, voire bibliophiliques, il ne nous déplaît pas, de par la personnalité même de l'auteur, de présenter son travail sur papier alfa d'Algérie, en manuscrit autographe : plus d'un, nous en sommes certains, y sera sensible.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'éloge de ce travail.

Non seulement il a parfaitement rendu caducs tous ceux qui l'ont précédé sur le même parler, mais jamais, pour aucun parler berbère, pareil effort n'a été fait. Jamais on ne s'est pareillement proposé d'épuiser un vocabulaire; jamais la graphie des mots n'a été sinon aussi fine, du moins aussi sûre; jamais le développement d'une racine n'a été poussé aussi loin; jamais les flexions n'ont été aussi méthodiquement signalées; jamais le sens des mots n'a été aussi soigneusement défini. Et si, assurément, nous ne suivons pas toujours le Père de Foucauld dans la vue qu'il a eue des problèmes, si, comme en toute œuvre magistrale, telle ou telle formulation provoque et mérite la discussion, les faits eux-mêmes demeurent. Si j'avais pu, au demeurant, en douter un seul instant, ce doute aurait été immédiatement levé par la contre-enquête partielle que je me suis trouvé amené à faire, en 1935, à Tamanṛaset même, avec Amerli, touareg des Kel Rela, pour mes atlas de géographie linguistique berbère où je ne voulais faire intervenir que des notations personnelles. Bref, ce dictionnaire devra être l'instrument de travail de base non seulement de ceux qui s'intéressent aux Touaregs Ahaggar, de ceux qui s'intéressent à n'importe quel parler touareg — en dépit des nuancements dialectaux, mais aussi de ceux qui s'intéressent à n'importe quel parler berbère.

Je ne saurais manquer à l'agréable devoir de remercier tous ceux à qui cet ouvrage doit enfin de paraître : M. le Gouverneur général de l'Algérie, ses services,

M. Casset, directeur des Territoires du Sud, en particulier, qui ont bien voulu apporter leur concours financier, M. Lehuraux, ancien directeur des Territoires du Sud, délégué du Sahara à l'Assemblée algérienne, qui, très averti de ces problèmes, a bien voulu faire un rapport favorable, l'Assemblée algérienne qui a bien voulu voter les crédits nécessaires; — d'autre part l'Imprimerie Nationale et son directeur, M. Blanchot, qui s'est ingénié à rechercher les possibilités d'une heureuse solution. Me sera-t-il permis d'ajouter que j'ai trouvé auprès de M. l'Amiral de Blic, neveu et filleul du Père de Foucauld, le même accueil que mon père auprès du sien et de rappeler enfin la mémoire de M. Poupet, inspecteur général des Travaux publics, qui fut pour moi, en l'occurrence, un ami précieux.

ANDRÉ BASSET

Paris, le 6 novembre 1951.

Fr. Ch. de Foucauld

Dictionnaire

touareg - français

Dialecte de l'Ăhaggar.

Avertissement.

I. — La langue touareque, tămâhaḳ, semble se diviser en 4 dialectes, ceux de l'Ăhaggar, de l'Ăir, de l'Ădrar et des Ioullemmeden. Le 1er, appelé tăhaggart, est parlé par les Kel-Ăhaggar, les Kel-Ăjjer et les Tăitoḳ. Le 2e, appelé tăirt, est parlé par les Kel-Ăir. Le 3e, tădraḳ, est parlé par les Kel-Ădrar. Le 4e, tăoullemmet, est parlé par les Ioullemmeden, les Kel-Geres et les autres Touaregs du Soudan. Il n'est question, dans ce dictionnaire, que du seul dialecte de l'Ăhaggar. — Le dialecte de l'Ăhaggar est lui-même parlé diversement selon les conditions sociales et les groupements politiques. Les nobles seuls le parlent correctement. Les plébéiens (imrad et Iseḳḳemâren) y introduisent des incorrections et des expressions spéciales plus ou moins nombreuses, qui varient de tribu à tribu. Les esclaves le parlent d'une façon tout à fait défectueuse. Ce dictionnaire ne contient que la langue des nobles. — Lorsque, en ce qui concerne le langage, on se sert des mots Ăhaggar et Kel-Ăhaggar, ils signifient, à moins d'avis contraire, le pays et les gens parlant le dialecte de l'Ăhaggar, c'est à dire l'Ăhaggar, l'Ăjjer, le pays des Tăitoḳ et leurs habitants.

II. — M. de Motylinski disait, au cours de sa mission "pour faire le dictionnaire du dialecte de ce pays, il faudrait y passer vingt ans, en parler la langue comme sa langue maternelle, et en composer le vocabulaire sans le secours d'aucun informateur." On pense bien faire cependant en donnant un dictionnaire qui puisse servir en attendant mieux. Les principales lacunes sont dans les mots botaniques, zoologiques, anatomiques, les termes techniques de métiers, les noms d'objets mobiliers, les termes familiers.

III. — Le mode de transcription adopté est le suivant : ⵄ a ; ⴱ ⴱ ⴱ ⴱ b ; ⴳ ⴳ ⴳ ⴳ ch (ⵛⵛ) ; ⴷ ⴷ ⴷ ⴷ d ; ⴹ ⴹ (ⵚ) ; ⴼ ⴼ ⴼ ⴼ f ; ⴳ ⴳ ⴳ ⴳ g ; ⵀ ⵀ ⵀ h (ⵃ) ; ⵊ ⵊ ⵊ ⵊ j ; ⵉ ⵉ ⵉ ⵉ i (consonne) ; ⴽ ⴽ ⴽ ⴽ k ; ⵍ ⵍ ⵍ ⵍ l ; ⵎ ⵎ ⵎ ⵎ m ; ⵏ ⵏ ⵏ ⵏ n ; ⵏ̃ ñ ; ⵓ ou (consonne) ; ⵔ ⵔ ⵔ ⵔ r ; ⵕ ṛ (ⵒ) ; ⵙ ⵙ ⵙ ⵙ s ; ⵜ ⵜ ⵜ ⵜ t ; ⵟ ṭ (ⵠ) ; ⵡ ⵡ ⵡ ⵡ w ; ⵣ ⵣ ⵣ ⵣ z ; ⵥ ẓ (emphatique). — Dans

les mots touaregs écrits en caractères français, le g a toujours le même son, celui qu'il a dans le mot "garder", jamais celui qu'il a dans le mot "large". Toutes les lettres se pro-=noncent séparément, excepté ou et ch ; ainsi ăit "fils de" se prononce comme s'il y avait ăït ; Ăir (nom propre de lieu) se prononce comme s'il y avait Ăïr ; berin "vers" se prononce comme s'il y avait berine ; eglet "partez" se prononce comme s'il y avait eglete ; sesten "questionne" se prononce comme s'il y avait sestene. La lettre ñ est un son nasal qui se rapproche de notre gn dans le mot "agneau" ; ăña "frère" se prononce à peu près "ăgna". Il y a un autre son nasal que les Kel-Ăhaggar ne rendent pas dans l'écriture ; il porte sur l'n, qu'il affecte presque toujours quand celui-ci précède immédiatement g, ġ, ou ṛ ; l'n se lie à ces 3 lettres de manière à former avec elles un son unique qui, pour ng, est à peu près celui des mots allemands "fangen (attraper)", "iung (jeune)", et pour nġ et nṛ est ana-=logue ; cette nasalisation est rendue dans la transcription française par n ; (ex. berenren "nasiller"). L'e a tantôt le son de l'e muet français, tantôt un son intermé-=diaire entre notre e muet et notre é, tantôt le son de l'é français ; dans les 2 premiers cas, nous écrivons l'e comme notre e muet, sans le surmonter d'aucun signe ; dans le 3me cas, nous le surmontons d'un accent aigu ; (ex. sesten "questionne" ; our iglé "il n'est pas parti"). — Quel-=quefois il est utile d'indiquer que des sous-voyelles sont longs ou qu'ils sont brefs ; les longs sont exprimés par un accent circonflexe (â, î, ê, ôu, ô), les brefs par le signe ˘ (ă, ĭ, ĕ, ĕ, ŭ, ŏ). Les ê ont le son d'un ê français ; les ĕ ont le son d'un e muet français ou un son intermédiaire entre notre e muet et notre é ; les ĕ ont le son de notre é. — Le dictionnaire contient quelques mots arabes, écrits en français ; la transcription est la même que celle du touareg pour les lettres arabes ayant des équivalents touaregs ; ج est rendu par j, ح par ḥ, ص par ṣ, ض par ḍ, ع par ạ, غ ġ.

IV. — L'ordre des lettres du dictionnaire est celui de l'alphabet français, c'est à dire le suivant : B ⵉⵉ ; CH ⵊ ; D ⵔ ; Ḍ ⵄ ; F ⵜ ; G et Ġ ⵖ et ⵅ ; H ⵀ ; I ⵉ ; J ⵊ ; K ⴽ ; Ḳ ⴾ ;

Ḳ ⁚ ; L ‖ ; M ⵎ ; N et Ñ ⵏ et + ; OU ⵓ ; R ⵔ ; Ṛ ⵕ ; S ⵙ ; T + ; Ṭ ⵜ ; Z et Ż ⵣ et # . — Les Kel-Ăhaggar n'ont pas d'ordre pour énoncer leur alphabet.

V. — Les mots touaregs sont placés dans le dictionnaire non d'après leur première lettre, mais d'après celle de leur racine. Le mot tâhârt "figuier", p.ex., se trouve non au T mais à l'H première lettre de sa racine ⵀⵔⵜ ; le mot tămeṭ "femme" se trouve non au T mais à l'M première lettre de sa racine ⵎⵜ .

VI. — Les mots à lettre redoublée sont mis à la même place que si la lettre était simple. Ouzzaf "être noir" est à la même place que s'il s'écrivait ouzaf .

VII. — La transcription française des mots touaregs donne leur prononciation la plus fréquente dans l'Ăhaggar ; lorsqu'un mot s'y prononce d'une ou de plusieurs autres manière, ces autres prononciations sont ajoutées entre parenthèses à la suite de la première. — Les énoncés des mots sont écrits en français. Les mots écrits en caractères touaregs sont : 1° les racines, qui sont en vedette du premier mot de chaque racine ; 2° la 2e pers. singulier de l'impératif des verbes, les masc. sing, masc. plur. fém. sing. et fém. plur. des noms, des pronoms et des adjectifs, et les particules, qui, après les énoncés de ces mots en caractères français, sont écrits en caractères touaregs avec l'orthographe de l'Ăhaggar.

VIII. — En cherchant dans le dictionnaire, il est utile de se souvenir des particularités suivantes :

1° Dans les mots commençant par T, souvent le T n'appartient pas à la racine, mais est le signe du féminin ou d'un mot venant d'une forme dérivée.

2° Dans les mots commençant par CH, J, M, N, S, T, Z, Ż, ou par plusieurs de ces lettres se suivant, ces lettres peuvent ne pas appartenir à la racines, mais être des caractéristiques de formes dérivées ou de noms d'état.

3° ⵃ redoublé devient ordinairement ⵄ
⁝ " " " ⵈ
⁞ " " " ⵅ ou ⵆ
⁚ " " " ⵖ

Il arrive donc souvent, dans des mots contenant ⵄ, ⵈ, ⵅ, ⵆ, ⵖ, que ces lettres n'appartiennent pas à la racine, mais sont

en remplacement de ⵃ , ⵗ , ⵖ , ⵘ .

4° +ⵃ devient ordinairement ⵀ

+ⵗ " en certains cas ⵙ

+ⵔ " " " " ⵚ

Il arrive donc quelquefois, dans des mots contenant ⵀ, ⵙ, ⵚ, que ces lettres n'appartiennent pas à la racine, mais sont en remplacement de ⵃ, ⵗ, ⵔ, suivis de + .

5° ⵔⵣ devient souvent ⵊ

ⵔⵡ " " ⵊ

Il arrive donc quelquefois, dans des mots contenant ⵊ, que cette lettre n'appartient pas à la racine, mais est en remplacement de ⵣ ou de ⵡ suivis de ⵔ.

6° ⵍⵃ devient souvent ⵍⵀ

Il arrive donc quelquefois, dans des mots contenant ⵍⵀ, que ⵀ n'appartient pas à la racine, mais est en remplacement de ⵃ .

7° Les lettres consécutives nb se prononcent quelquefois à tort mb. Par suite d'incorrections de ce genre dans la parole ou l'écriture, il peut se faire qu'on cherche dans le dictionnaire à mb ce qui est à nb. Chercher à nb ce qu'on ne trouve pas à mb.

IX. — Pour retrouver un même mot touareg sous les orthographes différentes des dialectes de l'Ăhaggar, de l'Ăir et de l'Ădṛaṛ, il est bon de se rappeler ceci :

1° Le ⵔ est très rare dans l'Ăir et l'Ădṛaṛ. La plupart des mots écrits dans l'Ăhaggar par ⵔ s'écrivent dans l'Ăir et l'Ădṛaṛ par ⵖ ; quelques uns s'y écrivent par ⵊ.

2° Le ⵌ est rare dans l'Ăir et l'Ădṛaṛ. La plupart des mots écrits dans l'Ăhaggar par ⵌ s'écrivent dans l'Ăir et l'Ădṛaṛ par ⵡ.

3° Le ⵗ n'est pas employé dans l'Ăir et l'Ădṛaṛ de la même manière que dans l'Ăhaggar. La plupart des mots écrits dans l'Ăhaggar par ⵗ s'écrivent dans l'Ăir par ⵡ et dans l'Ădṛaṛ par ⵒ ; quelques uns d'entr'eux s'écrivent par ⵊ.

X. — Le dialecte de l'Ăhaggar contient des mots empruntés à l'arabe. La plupart sont d'introduction récente, inconnus à une partie de la population, et peu usités. Ces mots, en passant dans la langue de l'Ăhaggar, subissent habituellement les transformations suivantes :

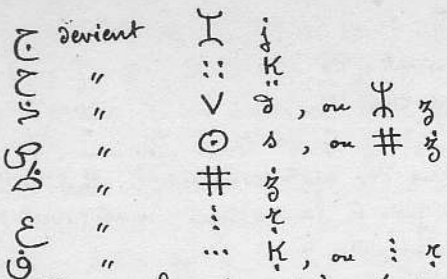

XI. ___ Les verbes sont énoncés par leur 2de pers. Singulier de l'impératif suivie de 4 indications apprenant : la 1re si le verbe est actif ou neutre, la 2de s'il est pré=initif ou de telle ou telle forme dérivée, la 3e quel est le n° de sa conjugaison, la 4e quel est le type de sa conjugaison. Les verbes qui appartiennent à une des catégories π, ω, ou ρ sont suivis d'une 5e indication le faisant connaître. Après ces indications, sont, entre parenthèses, les 3es personnes masc. sing. des indicatifs passé, présent et futur positifs & de l'aoriste négatif. ___ Les verbes primitifs, et là où le primitif manque, le 1er verbe de forme dérivée, sont en gros caractères. ___ Lorsqu'un mot porte la mention "peu us." ou une autre analogue, cette mention affecte non seulement ce mot mais aussi ceux qui en dérivent.

XII. ___ Les substantifs sont suivis de l'indication de leur genre, de la lettre φ s'ils appartiennent à la catégorie φ, et de leur pluriel. Dans les noms masculins ayant un féminin, le masculin pluriel est suivi du féminin singulier et du féminin pluriel. Dans les substantifs φ, le pluriel est suivi de la préposition dar "dans", mot de la classe μ, répété autant de fois que le substantif a de nombres ou de genres éprouvant une modi=fication après les mots μ, k suivi chaque fois du substantif avec sa modification. Les rares noms qui n'appartiennent pas à la classe φ, bien que leurs pluriels commen=cent par i ou ti, sont accompagnés de dar "dans" suivi de leurs pluriels, pour montrer que ce n'est pas par erreur qu'on ne les a pas rangés dans la classe φ. ___ Il n'y a pas de déclinaisons en tămâhak. Cependant, pour plus de brièveté, on fait usage, dans ce dictionnaire, de termes génitif, datif, accusatif, ablatif. Par génitif, nous entendons le cas qui correspond au génitif latin ; à ce cas, le substantif, le pronom relatif, le pronom indéfini sont précédés de la particule n (en) "de", le pronom affixe employé est le pronom affixe dépen=dant des noms. Par datif, nous entendons le cas qui correspond au datif latin : à ce cas, le substantif, le pronom relatif, le pronom indéfini sont précédés de la particule i "à" ou suivis de la particule s (es) "à", le pronom affixe employé est le pronom affixe régime indirect des verbes. Par accusatif, nous entendons le cas qui correspond à l'accusatif latin, exclusivement réservé en tămâhak aux régimes directs des verbes actifs ; à ce cas, le substantif, le pronom relatif, le pronom indéfini ne sont accompagnés d'aucune particule, le pronom affixe employé est le pronom af=fixe régime direct des verbes. Par ablatif, nous entendons le cas qui correspond à l'ablatif latin à ce cas, le substantif, le pronom relatif, le pronom indéfini sont précédés ou suivis d'une parti=cule qui n'est jamais n "de", i "à", ni s ayant le sens "à", le pronom affixe employé est le pronom affixe régime des particules.

XIII. ___ Les mots empruntés à une langue ou à un dialecte étrangers ont une indication le faisant connaître.

XIV. ___ Les conjugaisons de verbes qu'on peut regarder comme régulières présentent

260 types différents. On les a rangées par ordre de formes, les conjugaisons de primitifs d'abord, celles de dérivés ensuite ; dans chaque forme, les conjugaisons ont été classées d'après la modifications plus ou moins grandes que la 2e pers. sing. de l'impératif, considérée comme radical, subit aux divers temps. Dans cet ordre, ces conjugaisons ont été numérotées en chiffres arabes de 1 à 260. ___ Les verbes tout à fait irréguliers sont au nombre de 17 ; ils sont numérotés en chiffres romains de I à XVII. ___ Les conjugaisons des types réguliers et celle, de verbes irréguliers se trouvent à la fin du dictionnaire, dans l'ordre de leurs numéros.

XV. ___ Abbréviations :

abl.	ablatif
acc.	accusatif
act.	actif
ad lib.	ad libitum
adj.	adjectif ; adjectivement
Ăd.	Ădrar
adv.	adverbe ; adverbialement
af.	affixe
Ăh.	Ăhaggar
Ăj.	Ăjjer
an.	animal ; animaux
aor.	aoriste
ar.	arabe ; arabes
a le s.c. à c.	a le sens correspondant à celui
a t. les s.c. à c.	a tous les sens correspondant à ceux
auj.	aujourd'hui
av.	avec
B.T.	Battandier et Trabut. Bulletin de la Société botanique de France. 1911.
card.	cardinal
c. à d.	c'est à dire
ch.	chose ; choses
col.	collectif
col. s.n.d'u.	collectif sans nom d'unité
c.	comme
com.	"
conj.	conjonction
conj.	conjugaison ; conjuguer

conj. (suivi de chiffres arabes)	conjugaison n° ...
cor.	corruption
d.	dans
d. ce s.	dans ce sens
d. le s.	dans le sens
d. le s. ci. d.	dans le sens ci-dessus
d. le m. s.	dans le même sens
d. le c.	dans le cas
d. les c.	dans les cas
dat.	datif
dém.	démonstratif
dér.	dérivé
dial. artis. p. touar.	dialecte des artisans du pays touareg
dial. Berb. Touat	dialecte des Berbères du Touat, du Tidikelt et du Gourara
dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ.	dialecte des Berbères sédentaires de Ṛât et de Ġânet
dim.	diminutif
dim. du pr.	diminutif du précédent
Duv.	Duveyrier
éloign.	éloignement
empl.	emploi ; employer
en gén.	en général
éq.	équivalent ; équivaloir
exclam.	exclamation
ex.	exemple ; exemples
expr.	expression ; exprimer
fam.	familier
f.	femme ; femmes
fem.	" "
f.	féminin
fém.	"
fs.	féminin singulier
fp.	féminin pluriel
fig.	figuré
f.	forme
f. (suivi de chiffres arabes)	forme n° ...
fr.	français
franç.	"
fut.	futur
gén.	génitif
hab.	habitude ; habituel ; habituellement
h.	homme ; hommes
hom.	" "
imp.	impératif

impers.	impersonnel ; impers-onnellement
ind.	indicatif
indéf.	indéfini
interj.	interjection
inus.	inusité
inv.	invariable
Ioul.	Ioullemmeden
irr.	irrégulier
irr. (suivi de chiffres romains)	irrégulier n° ...
jam.	jamais
lég.	légendaire
loc.	locution
m.	masculin
masc.	"
ms.	masculin singulier
mp.	masculin pluriel
m.s.q. le pr.	même sens que le précédent
m. à m.	mot à mot
nég.	négatif ; négation
n.	neutre
n. d'é.	nom d'état
n. d'u.	nom d'unité
np.	nom propre
nv.	nom verbal
num.	numéral
ord.	ordinal
p. ex.	par exemple
p. ext.	par extension
part.	participe
part.	particule
pi.	particule invariable
pas.	passé
pas.	passif
p.	personne ; personnes ; personnel
pers.	" " "
pl.	pluriel
plur.	"
pl. s.s.	pluriel sans singulier
pl. de div.	pluriel de diversité

pl. De div. ou p.n.	pluriel de diversité ou petit nombre
poét.	poétique
pos.	positif
poss.	possession ; possessif
pr.	précédent
préc.	"
prép.	préposition
prés.	présent
prim.	primitif
pron.	pronom ; pronominal
pr.	" "
pr. af.	pronom affixe
pr. af. dép. des n.	pronom affixe dépendant des noms
pr. ind.	pronom indéfini
pr. pers.	pronom personnel
pr. rel.	pronom relatif
pr.	propre ; proprement
prox.	proximité
qlq.	quelque ; quelques
qlqf.	quelquefois
qlconque	quelconque
réc.	réciproque ; réciproquement
rég.	régime
r. dir.	régime direct
r. ind.	régime indirect
Se c.	se construit
Se c. av. 1 acc.	se construit avec un accusatif
Se c. av. 2 acc.	se construit avec 2 accusatifs
Se c. av. 3 acc.	se construit avec 3 accusatifs
S.	Sens
S. act.	sens actif
S. pas.	sens passif
S. pron.	sens pronominal
S. pr.	sens propre
S. dér.	sens dérivé
S. fig.	sens figuré
sign.	signification ; signifier
S.	singulier
Sing.	"

s. s. pl.	singulier sans pluriel
s. et pl.	singulier et pluriel
s. e.	sous-entendu
souv.	souvent
subs.	substantif ; substantivement
sf.	substantif féminin
sm.	substantif masculin
smf.	substantif masculin et féminin
suj.	sujet
surn.	surnom
syn.	synonyme
(T a.)	(verbe prenant le ± affixe)
(T a. (suivi d'un chiffre arabe))	(verbe prenant le ± affixe d'après le n° ... d'entre les 8 types réguliers)
(T a. inv.)	(verbe prenant le ± affixe, sans le prendre d'après aucun des 8 types réguliers)
T̆ăit.	T̆ăitoK
tăm.	tămâhaK
touj.	toujours
us.	usité
v.	verbe ; verbes
va.	verbe actif
vn.	verbe neutre
v.	voir
vulg.	vulgaire ; vulgairement
√	racine
x̂x̂x	nom propre
✳	mot emprunté à l'arabe
∝	mot avec lequel on emploie non les pronoms personnels affixes dépendant des noms de la forme régulière in, emeK, emem, emît, etc., mais ceux de la forme irrégulière i, e, K, eK, iK, m, em, im, s, es, is, ich, etc.
μ	mot qui, lorsqu'il est immédiatement suivi d'un substantif de la classe φ, nécessite la modification du son-voyelle de l'articulation initiale de ce substantif.
π	verbe dont les participes présents singuliers masculin et féminin, et le participe passé pluriel, ne

sont jamais employés adjectivement, ni comme qualificatifs ni comme attributs ; on emploie toujours ses participes passés singuliers, masculin et féminin, et son participe présent pluriel (qui ont tous, dans ce cas, le sens du présent), lorsqu'on veut se servir de son participe adjectivement, comme qualifi = = catif ou attribut.

φ Substantif qui, à l'un quelconque de ses genres ou de ses nombres éprouve, dans les circonstances indiquées par la grammaire, une modification du son-voyelle de son articulation initiale.

ω verbe exigeant après lui, comme pronom affixe régime direct, non pas les pronoms affixes réguliers Kai, Kem, t, tat, kc, mais les pronoms affixes irréguliers ĉK, îm, ê, êt, etc.

ρ verbe dont la deuxième personne singulier de l'impératif perd l'e muet qui précède sa consonne finale quand cette personne est im = = médiatement suivie d'un pronom affixe commençant par un son-voyelle (c'est à dire d'un des pronoms affixes régimes directs i, ânex, ou d'un des pronoms affixes régimes indirects i, âK, âm, âs, ânex, âouen, âKmet, âsên, âsnet), ou d'une des particules ed, în exprimant, la première le rapprochement, la seconde l'éloignement.

XVI. ——— Ce dictionnaire a été composé avec l'aide de Ba-Ḥammou-el-Anṣâri ben Ăbd-es-selam, secrétaire de Môusa ăgg Ămâstan ămenoûKal de l'Ăhaggar, et depuis 25 ans secrétaire de tous les ămenoûKal qui se sont succédés dans l'Ăhaggar. (1.)

(1.) Nous livrons à l'impression, en même temps que ce dictionnaire, un dictionnaire touareg-français (dialecte de l'Ăhaggar) abrégé. Tous les mots contenus dans le présent lexique se trouvent aussi dans le dictionnaire abrégé. Les 2 vocabulaires ne diffèrent pas par le nombre des mots ; ils ne diffèrent que par le développement donné à chacun d'eux.